



DEMANDE D'AUTORISATION PARENTALE

PÉRISCOLAIRE ECOLES D'ARVEYRES

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants (affichage au sein de l'école, de l'ALAE, bulletin municipal d'Arveyres, site internet de la collectivité : arveyres.fr)

Il ne s'agit pas de photographier individuellement les enfants mais de réaliser des photos de groupe ou bien des prises de vue montrant des enfants en activité durant les temps de jeux.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

En cas de non-autorisation, l'équipe d'animation veillera à écarter votre enfant lors des photos de groupes.

Nous soussignés

:..... Responsables
légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*,

l'équipe d'animation à diffuser, des photos de notre enfant prises au cours des activités périscolaires et des Clubs.

*** Barrer la mention inutile**

A, le

Signature des représentants légaux

Cachet et signature de M. Le Maire

Quentin Merlet